



Ouagadougou, le 04 Mai 2022

## **Etude de cas : Considérations économiques, éthiques et juridiques de l'informatisation et du traitement de l'information**

*Master 2 IMSD*

*Travail de groupe*<sup>1</sup>

Enseignant : Dr Relwendé Aristide YAMEOGO

---

### **Enoncé**<sup>2</sup>

Avec l'avènement de la maladie à Covid-19 et la charge du travail des agents de santé, l'état Burkinabè a décidé d'utiliser des outils d'intelligence artificielle pour le diagnostic de la maladie à Covid. Ce outil doit permettre à la population de savoir si elle est à risque et de consulter le médecin.

L'outil a été développé par une équipe française et tunisienne et est basé sur le web. L'accès à l'outil se fait par abonnement annuel par structure de soins et nécessite une connexion internet pour son utilisation. Elle enregistre les données des patients dans sa base de données pour les futures utilisations.

L'utilisation secondaire des données est réalisée par l'équipe de Ouagadougou dans le cadre de la validation des cas contact et des appels téléphoniques des personnes. L'entreprise peut partager les données avec d'autres entreprises de manière anonyme afin d'améliorer la qualité de ses services.

**A partir de votre analyse de l'énoncé :**

- 1. Réaliser une analyse juridique, éthique et économique de l'outil proposé à l'état Burkinabè ;**
- 2. A la suite de votre analyse, validez-vous le choix de l'état ? Faites votre argumentaire en fonction de votre choix.**

---

1. le travail doit être réalisé en salle pendant les heures de cours et suivi d'une présentation

2. Travail est à présenter sous forme de powerpoint et compte pour 40% de la note finale